



PARIS • 15 AVRIL 2025

SNCF VOYAGEURS ADC INTERCITÉS

MOBILISATION

NE LAISSONS PAS LES ENJEUX SE PERDRE !

Depuis plusieurs années, la colère grandit au sein des équipes ADC Intercités. Nous avons collectivement porté votre voix et vos revendications légitimes dans toutes les instances, locales et nationales. Les récents mouvements, notamment celui de l'UP Paris Charolais, ont mis en lumière l'urgence de la situation. [Explications.](#)



POUR RAPPEL CE QUE L'UNSA A DEMANDÉ

- Une **réévaluation** de la prime de traction avec un taux spécifique Intercités.
- Une **prime** de traction minimum garantie.
- Une **prime** de reconnaissance de compétences spécifiques Intercités.
- La **reconnaissance** du matériel vétuste par des mesures compensatoires. ...

EN DÉTAIL CE QUE L'UNSA CONSTATE

Certains syndicats tentent de détourner ce mouvement légitime des ADC Intercités à des fins électoralistes et diluer ces revendications légitimes dans les revendications d'autres corporations de la SNCF. Ils proposent des solutions irréalistes et utopiques,

comme une refonte de la prime de traction basée sur une forfaitisation ou un système inéquitable selon les bassins d'emploi. Ces propositions ne répondent pas aux besoins urgents et spécifiques des ADC Intercités et risquent de nous éloigner de nos objectifs.



**L'UNSA A EXIGÉ
ET OBTENU DE LA
DIRECTION TGV / IC
DE TRAVAILLER SUR
LA BASE DE NOS
REVENDEICATIONS.**

EXTRAIT QUE DIT LA DIRECTION ?

« (...) La direction Intercités est attentive à l'évolution de la rémunération des conducteurs et a identifié qu'à partir d'avril 2026, de nouveaux roulements pourraient entraîner une baisse de rémunération pour certains ADC IC. Par conséquent, la direction mène des travaux et s'engage à ouvrir des discussions avec les OSR Intercités au second semestre 2025 en vue de créer un dispositif spécifique à Intercités. Il précise que l'intégration des conducteurs à Intercités n'entraîne pas d'évolution

des conditions d'exercice du métier et que les conditions d'exercice font l'objet d'une attention continue avec des travaux réguliers pour les améliorer. Les dispositifs de reconnaissance de la pénibilité en vigueur continueront de s'appliquer (...) ».

En résumé, la direction reconnaît le problème potentiel de baisse de rémunération et s'engage à ouvrir des discussions en 2025 pour trouver une solution spécifique.



COMPLÉMENT DE LECTURE
Cliquez ici ou scannez le QR Code
pour consulter le courrier adressé par
l'UNSA au DRH de TGV / IC



COMPLÉMENT DE LECTURE
Cliquez ici ou scannez le QR Code
pour consulter la réponse du DRH
de TGV / IC du 8 avril dernier

EN BREF QUE RETENIR ?

L'UNSA défendra des positions justes, équitables et profitables à tous lors des discussions à venir. Nous devons rester concentrés sur nos revendications essentielles et éviter de nous perdre dans des luttes inutiles. Nous vous tiendrons informés de l'avancement des discussions. Nous restons mobilisés sur l'ensemble des revendications des ADC IC et nous porterons l'intégralité de celles-ci, au moment opportun, lors des discussions prévues.



**RESTONS UNIS ET
MOBILISÉS POUR
NOS DROITS ET NOS
REVENDEICATIONS !**